

Sécurité en tête

À conserver

Cahier spécial sur la sécurité publique à Montréal | Décembre 2005



L'île de Montréal, un territoire sécuritaire

Selon une étude internationale réalisée en 2004¹ auprès de 215 villes, Montréal se classe au 18^e rang sur le plan international et parmi les cinq villes les plus sûres sur le territoire nord-américain.

En tout temps, 24 heures sur 24, vous pouvez compter sur la rapidité, l'efficacité et l'expertise des services de sécurité publique municipaux, soit le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour assurer votre sécurité et celle de vos proches, et ce, d'un bout à l'autre de l'île. Plus encore, les deux services ont le mandat de protéger la vie et les biens et de préserver l'environnement des citoyens et des visiteurs.

Mais la sécurité, c'est aussi l'affaire de tous. Il est important d'adopter des attitudes et des comportements responsables et sécuritaires au quotidien. Des conseils simples à suivre vous attendent sur les sites Internet du SPVM et du SIM :

www.spvm.qc.ca www.ville.montreal.qc.ca/incendie

¹Mercer, Consultation en ressources humaines, Enquête internationale Mercer HRC 2004/2005 sur la qualité de vie, mars 2005.

Criminalité en baisse sur l'île de Montréal

Entre 1991 et 2004, Montréal a connu une baisse de 37 % de son taux de criminalité et une diminution importante de plusieurs formes de crime :

- ↓ 44,2 % des crimes contre la propriété
- ↓ 40,5 % des vols simples
- ↓ 50,2 % du nombre de méfaits

Montréal fait partie des villes nord-américaines de plus de 500 000 habitants ayant l'un des plus faibles taux d'homicides.

Selon un sondage mené en août 2005 auprès de 1 000 répondants répartis sur l'île, 92 % des citoyens jugent leur quartier sécuritaire.

Saviez-vous que...

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) se classent chacun, comme organisations municipales, deuxième en importance au Canada. Le SIM est même le sixième plus important en Amérique du Nord et le SPVM, le septième.





Des services pour assurer la sécurité

« Faire partie intégrante du milieu de vie des citoyens, travailler de concert avec les partenaires, savoir répondre aux besoins particuliers d'un quartier, maintenant et à l'avenir, s'inscrivent dans ma vision de notre travail. N'oublions pas toutefois que la sécurité publique repose sur l'apport quotidien de chacun de nous : policiers, partenaires et citoyens. »

M. Yan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal

Les postes de quartier : des services adaptés pour répondre à vos besoins

Les postes de quartier offrent une gamme de services pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyens.

Services pour tous

- Réponse aux appels urgents et moins urgents
- Visites conseils pour sécuriser votre résidence ou votre commerce
- Prêt gratuit de burins pour identifier vos objets de valeur
- Traitement et suivi des plaintes de circulation et de sécurité routière
 - Traitement et suivi des plaintes criminelles
 - Services d'ordre locaux à l'occasion d'événements dans le quartier
- Vérification des antécédents judiciaires pour les personnes œuvrant auprès de clientèles vulnérables

Services pour la jeunesse

- Vérification et installation des sièges d'auto pour enfants
- Interventions préventives en milieu scolaire
- Conférences dans les écoles sur divers sujets : taxage, intimidation, toxicomanie, gangs de rue, sécurité face à un étranger, graffiti et autres.
- Gestion des passages d'écoliers

Services pour des clientèles spécifiques

- Conférences sur la sécurité des femmes



Connais-tu ma gang ?

Un jeune de votre entourage a des comportements inhabituels? Vous croyez qu'il peut faire partie d'une gang de rue? Certains signes peuvent vous mettre la puce à l'oreille :

- augmentation de revenus inexplicables;
- adoption d'un nouveau code vestimentaire;
- utilisation de nouveaux objets tels un cellulaire ou un téléavertisseur;
- consommation de drogues.

Procurez-vous la documentation disponible à votre poste de quartier dont le questionnaire *Connais-tu ma gang?* La réalité des gangs de rue demeure préoccupante. C'est pourquoi le SPVM a mis sur pied quatre équipes multidisciplinaires, une pour chacune des régions sur le territoire, ainsi qu'un comité de coordination. Ces équipes interviennent sur plusieurs plans : la répression, la prévention, la communication et la recherche.



- Suivi auprès des victimes de violence conjugale
- Rencontres avec des personnes âgées pour parler sécurité

Services pour la communauté

- Participation à des comités de citoyens et tables de concertation
- Implication dans des projets pour la communauté : organisation d'activités de campagnes de financement pour des organismes communautaires et autres.

Les services spécialisés

Les postes de quartier travaillent de concert avec des services spécialisés destinés à répondre à des besoins particuliers de sécurité dans un environnement urbain : Sécurité routière, Enquêtes spécialisées, Groupe d'intervention tactique (SWAT), Module antiterrorisme, Unités d'intervention jeunesse et prévention, Renseignements, Crime organisé, Escouade canine, Cavalerie, etc.



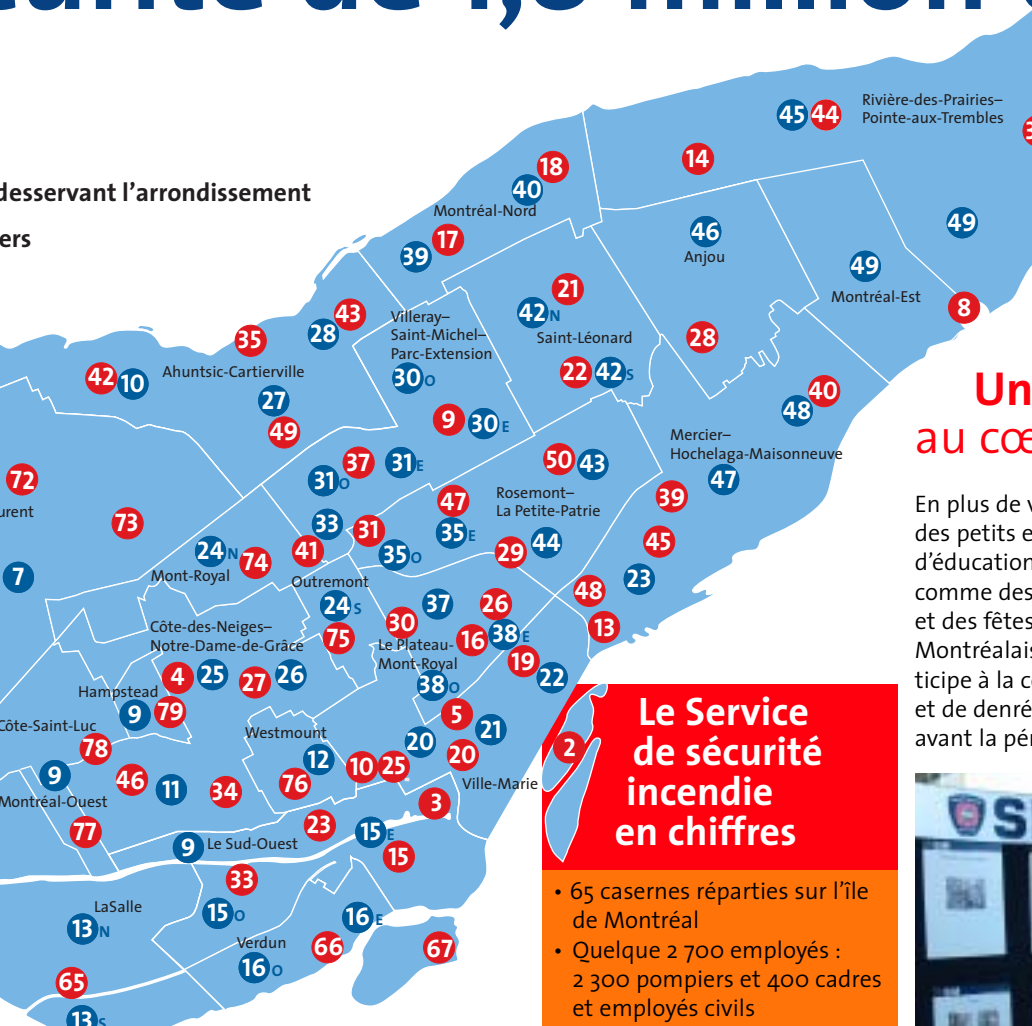
Le Service de police en chiffres

- 49 postes de quartier répartis sur l'île de Montréal
- 4 centres opérationnels régionaux où l'on trouve des services spécialisés dont la détention
- Près de 6 000 employés : 4 368 policiers, 971 civils et 656 brigadiers scolaires
- Quelque 895 000 appels dont plus de 516 000 appels d'urgence reçus en 2004
- Temps moyen de réponse pour les appels les plus urgents : 6,3 minutes
- 140 000 heures de patrouille à pied effectuées en 2004
- 180 policiers et cadets en patrouille à vélo en 2005
- 1 046 véhicules

Sécurité de 1,8 million de citoyens

desservant l'arrondissement

ers



« Au-delà du combat incendie, nous répondons à de nombreux types d'interventions spécialisées. Nos pompiers reçoivent de nombreuses heures de formation à la fine pointe de la technologie. Ils sont qualifiés pour répondre, entre autres, à des interventions nécessitant un sauvetage en hauteur, en espace clos, nautique ou sur glace, ainsi qu'à des interventions où il y a présence de matières dangereuses. »

M. Serge Tremblay, directeur du Service de sécurité incendie de Montréal

Une action polyvalente au cœur de la communauté

En plus de veiller à la sécurité de sa ville, le pompier s'implique auprès des petits et des grands par le biais d'activités de prévention et d'éducation. De plus, il collabore à des activités communautaires comme des campagnes de financement, des collectes de sang et des fêtes de quartier. Soucieux de venir en aide aux Montréalaises et aux Montréalais moins nantis, il participe à la collecte et à la distribution de jouets usagés et de denrées non périssables chaque année, peu avant la période des fêtes.



Le Centre de sécurité civile

La Ville de Montréal est-elle préparée en cas de catastrophe?

C'est au Centre de sécurité civile (CSC) de la Ville de Montréal que revient le mandat d'anticiper les risques de sinistres majeurs, de se préparer à intervenir adéquatement et d'assurer la gestion de la situation après le sinistre. Le CSC élabore et coordonne le plan municipal de sécurité civile qui englobe entre autres les plans de mesures d'urgence des arrondissements et des services corporatifs. Ce plan consigne avec précision le rôle et le champ d'intervention de chaque service corporatif et de chaque arrondissement de la Ville de Montréal. Il prévoit aussi le rôle des partenaires associés à la Ville selon la nature du sinistre.

Fait intéressant : c'est le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal qui agit en tant que coordonnateur des mesures d'urgence.

Le Service de sécurité incendie en chiffres

- 65 casernes réparties sur l'île de Montréal
- Quelque 2 700 employés : 2 300 pompiers et 400 cadres et employés civils
- 500 pompiers et 12 chefs aux opérations en service sur tous les quarts de travail
- 52 véhicules d'élévation et 66 autopompes
- En 2004, près de 50 000 appels d'urgence
 - Temps moyen de réponse pour la première unité arrivée sur les lieux : 5 min 27 sec

Connaissez-vous Chef ?

Chef est la mascotte du programme *Le Feu Follet*. Ce programme de sensibilisation et d'éducation à la prévention incendie par le jeu est destiné aux enfants de 3 à 8 ans et a été développé par le Service de sécurité incendie en partenariat avec plusieurs services de sécurité incendie et les ministères de la Sécurité publique, de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ainsi que de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

? www.ville.montreal.qc.ca/incendie



Des numéros à retenir

Le 9-1-1

En cas d'urgence, faites le 9-1-1.

Indiquez immédiatement au préposé la nature et l'endroit de l'urgence et répondez à ses questions. Celles-ci permettent de déterminer le type de service d'urgence dont vous avez besoin.

Surtout, n'hésitez pas à appeler!

Certaines personnes hésitent à composer le 9-1-1 par crainte de déranger. Votre appel est important : il peut contribuer à assurer votre sécurité ou celle d'une autre personne.

Il est recommandé de ne pas programmer le 9-1-1 sur votre appareil téléphonique.

On évite ainsi d'appeler le 9-1-1 par inadvertance.

Si vous composez le 9-1-1 par erreur :

Demeurez en ligne et informez le préposé qu'il s'agit d'une erreur. On évite ainsi d'envoyer inutilement un service d'urgence.

Si vous faites garder les enfants à la maison :

Laissez votre numéro de téléphone et l'adresse de votre résidence à la gardienne. En cas d'urgence, il sera très utile d'avoir ces renseignements à portée de main.

Info-Crime : 514 393-1133

24 heures sur 24, 365 jours sur 365

Info-Crime permet aux citoyens de communiquer de façon anonyme des renseignements sur des activités criminelles. Les appels ne sont pas repérés, ni enregistrés.

Pour communiquer avec votre poste de quartier

Composez le 280-01 suivi des deux derniers chiffres du poste de quartier. Par exemple, pour communiquer avec le poste de quartier 5, faites le 514 280-0105.

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont adaptées à chaque quartier. Tous les postes de quartier sont toutefois ouverts à l'intérieur de la plage horaire de 8 h à 23 h. Quant aux postes de quartier 5 (Pointe-Claire), 20 et 21 (centre-ville), ils sont ouverts 24 h sur 24.

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez communiquer avec un policier en utilisant le téléphone qui se trouve à l'entrée du poste.

Pour des conseils de prévention incendie

Composez le 514 872-3800

ou présentez-vous à la caserne la plus près de chez vous.

Pour obtenir un rapport d'incendie.

Composez le 514 872-3775

Le Service de police vous rend bien des services, mais il ne fait pas tout...



Pour payer une contravention

- Par le site Internet de la Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca
- À l'un des points de service, bureaux Accès ou bureaux d'arrondissement
- À l'un des comptoirs de service de la Cour municipale
- Par la poste
- À l'un des comptoirs d'une succursale bancaire



Pour obtenir un rapport d'accident

- À l'un des points de service, bureaux Accès ou bureaux d'arrondissement



Pour retrouver une voiture remorquée

- Par le site Internet de la Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca/remorquage
- Tout au long de l'année : 514 872-9412
- Durant les périodes de chargement de la neige, par Info-remorquage : 514 872-3777



Pour signaler la présence d'un animal errant ou mort

S'il s'agit d'un animal errant :

- Avant 16 h 30, communiquez avec la patrouille canine de la Ville de Montréal : 514 872-9800
- Après 16 h 30, communiquez avec la SPCA : 514 735-2711 ou avec le Berger Blanc : 514 494-2002

Dans le cas d'un animal mort :

- Composez le 514 872-3434

Quoi faire si...

vous avez été victime d'un acte de vandalisme et qu'il n'y a pas de suspect ou de possibilité d'arrestation immédiate?

un vol a été commis dans votre véhicule et qu'il n'y a pas de suspect ou de possibilité d'arrestation immédiate?



Présentez-vous au poste de quartier le plus proche pour signaler l'événement aux policiers ou obtenir un rapport aux fins de réclamation auprès de votre assureur.

S'il s'agit d'un vol dans votre véhicule, assurez-vous d'avoir en votre possession votre permis de conduire, le certificat d'immatriculation ainsi que la preuve d'assurance de votre véhicule.

Sécurité en tête

Éditrice déléguée
Louise Boisvert

Rédaction
Stéphanie de Grandpré
Mireille Lux
Élisabeth Moore-Laroche

Collaboration
Sylvain Carrière
Normand Hogue
France Moreau

Photographies
Denis Labine
Jos Passaseo
Charles Viguier
Service de sécurité incendie de Montréal

Design graphique
François Beauchamp

Révision
Michèle Cloutier
Communications visuelles,
Ville de Montréal

Pour commentaires
SPVM : commentaires@spvm.qc.ca
SIM : sim@ville.montreal.qc.ca